

GREZOLLES



BULLETIN MUNICIPAL

n° 10

JANVIER 2006

Sommaire

Sommaire.....	1
Le Mot du Maire.....	2
Ils ont été maires de Grézolles.....	3
Grézolles sous toutes ses coutures.....	5
Budget.....	6
Infos Communauté de Communes/Bloc-notes cantonal.....	9
Infos Mairie.....	12
Etat civil.....	13
Des mariés et des bébés.....	14
Ils sont Grézollois depuis peu.....	15
Cela s'est passé cette année.....	18
Le point sur les travaux.....	22
Dossiers en cours.....	23
Au pays des records et de l'extraordinaire.....	26
Et si on parlait météo.....	29
Notre école.....	31
La ronde des Associations	
Le Club de l'Amitié.....	33
Les Donneurs de Sang.....	34
Le Comité des fêtes.....	34
Le Sou des Ecoles.....	35
Les « Jeunes Grézollois » nous écrivent.....	36
La chasse.....	36
L'Elan du Val d'Aix.....	37
Jeu.....	38

Ce bulletin a été imprimé par nos soins.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à son élaboration: Mmes André et Denton pour leurs documents, le personnel de la CCVAI, Huguette Banyus qui a dû nous supporter plus que d'habitude..., les membres des associations ou entreprises citées, les « personnes à l'honneur » qui nous ont si bien reçus (nouveaux Grézollois, mariés, bébés, ...) et bien sûr les quelques rédacteurs des différents articles. Bref, pour n'oublier personne, merci à tous et ... à l'année prochaine peut-être!

Le Mot du Maire...

En ce début d'année, comme beaucoup d'entre vous, j'ai rêvé à ce que pouvait être une belle année, l'année d'un monde plus respectueux, plus généreux, moins accablé de souffrance et d'injustice.

Que vous soyez dans notre commune depuis longtemps ou depuis quelques mois, que vous soyez chef de service ou salarié, vous jouez un rôle fondamental dans la construction de notre village, dans son fonctionnement au quotidien.

Nous avons besoin de vous, Grézolles a besoin de vous pour progresser et améliorer le cadre de vie et de travail de tous ceux qui y vivent ou qui y viennent.

Vos propositions sont précieuses pour que nous avançons dans la construction de GREZOLLES en ce début d'année.

J'espère que, conjuguant nos forces, nous puissions réparer un peu les blessures de notre société, apporter un peu de paix et de sérénité à tous ceux avec qui nous vivons ou que nous cotoyons.

Merci à nos artisans et commerçants, à nos sociétés: basket, chasse, club de l'amitié, comité des fêtes, et notre école, qui font la vie de notre village.

Sachons donc apprécier ce que nous avons à GREZOLLES, tout en ayant la constante volonté d'arriver à mieux.

A toutes et à tous, restons actifs, restons fraternels et unis.

Que cette année 2006 vous apporte ainsi qu'à vos familles la paix, le travail et la santé.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2006

Le Maire

LES MAIRES DE GREZOLLES DEPUIS LA REVOLUTON

Pour la première fois, selon la loi du 14 décembre 1789, les officiers municipaux de Grézolles sont élus le 14 février 1790. Le maire se voit confier des attributions qui jusque là appartenaient auparavant au curé.

Le registre municipal de Grézolles qui s'ouvre en 1790 commence par « Ce 14 février 1790, nous habitants de la *paroisse* de Grézolles, des villages de Terge, Vaux, Bray assemblés en la forme ordinaire..... pour former notre *municipalité*. »

Cette assemblée a eu lieu à l'intérieur de l'église de Grézolles. (Procès verbaux, archives). La place importante de la religion dans la vie du village, se voit par la présence lors des assemblées, du curé André Galien, aidé de son vicaire Jacques Rousset qui fut greffier lors des réunions municipales, sa belle écriture figure sur le registre municipal.

Gilbert Rimaud est élu maire de 1790 à 1791. Il est vrai qu'à l'époque l'administration de la commune était aux mains des propriétaires aisés, et le curé était souvent le seul lettré du village. La révolution n'a pas laissé de traces profondes à Grézolles.

De 1787 à 1800 Grézolles subit plusieurs renouvellement dans son administration, en fonction des directives on voit apparaître des membres, des surveillants, des commissaires, des agents municipaux, des maires aidés par des adjoints où des notables.. **J.M.Roffat, G.Georges, G.Rimaud, J.Farge, F.Pontey, G.Rimaud, A. Filleton, CL.M. Rimaud** se succèdent jusqu'en 1815 environ.

1831 la monarchie de juillet décide, que le conseil municipal sera élu par les contribuables les plus imposés, mais elle maintient la nomination du maire.

1848 la IIème République décide, que les maires soient élus par le conseil municipal, eux mêmes élus au suffrage universel..

Election en 1835 de **Perrin J.M.**, en 1848 de **Rimaud J.C.**

Second Empire, les maires sont à nouveau nommés par le chef de l'état.

1865 élection de **Borne C. M.** qui après l'effondrement du régime réunit son conseil à Grézolles, en réunion extraordinaire et proclame officiellement la république française le 11 septembre 1870, cette proclamation a été reçue par toute la population Grézollose avec enthousiasme.

1878 élection de **Mondon. A.** qui lors de la séance du 27 janvier aborde le projet de construction du chemin de fer de Boën à Vichy, par la vallée de l'Aix.

1888 élection de **Denton. J.M.** qui, le 28 avril 1889 vote la somme de 30 francs pour illuminer les bâtiments communaux afin de fêter dignement le centenaire de la révolution, 1892 projet d'une construction d'une maison d'école de filles

1896 **Gerin R.**, nouveau maire, 1897 décision d'agrandir le cimetière en achetant un terrain à Mr Deux. 1901 démission de Mr Gerin, élection de **Mr Dauvergne. A** qui restera maire de Mars à Juillet.

1901 **Mr Denton J.M** adjoint remplaçant, prend les fonctions jusqu'en 1904.

Après des élections en 1904 **Gerin .R.** devient maire, aucun procès verbal ne précise cette élection. 21 septembre 1905 installation du téléphone et prise en charge de la commune pour la distribution des avis d'appel, des télégrammes et messages.

1906 **Georges. A** est maire. Le 26 décembre 1906 en vertu de la loi de la séparation de l'église et de l'Etat du 9 décembre 1905 la commune de Grézolles devient propriétaire du presbytère, elle peut le louer au curé de la paroisse Mr Billet, un bail est fait.

1919 à 1925 **Dauvergne. S** .maire, érige en 1920 un monument aux morts à la mémoire des combattants de la guerre. En 1922 un arrêté est pris concernant la vitesse de tous les véhicules qui traversent Grézolles.

Afin d'éviter les accidents, avec les mobylettes, les autos et les bicyclettes qui traversent le bourg à des vitesses vertigineuses, il est décidé de fixer la vitesse maximum à 10 Km à l'heure et de mettre des panneaux le signalant.

De 1925 à 1929 **Georges .A.** est de nouveau maire, puis de 1929 à 1935 **Grand Pierre** prend la place.

1935 **Denton .G.** grand père de Pierre Denton, actuellement conseiller municipal, à Grézolles. Mr Denton fut maire de 1935 à 1977, les procès verbaux de l'époque ne laisse pas apparaître les événements historiques et en particulier l'existence de la dernière guerre.

Un événement n'est pas mentionné dans les procès verbaux et pourtant il a de l'importance, en 1945, les femmes obtenaient le droit de vote et d'éligibilité, droit qu'elles ont été les dernières a avoir parmi les femmes occidentales.

En 1954 1% des femmes étaient maires, actuellement 4% le sont.

1977 à 1983 **Doitrand .B** est maire, Puis en 1983 **Jean Louis Pras** devient maire à son tour.

Nous nous sommes aidés des registres municipaux de Grézolles, et surtout de la thèse de doctorat faite par Mme Coquerelle Simone en 1981, sur « Un village forézien au XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle (1700-1830): Grézolles »

Cette thèse peut être empruntée, elle est disponible en mairie.

Grézolles sous toutes ses coutures.

Nombre d'habitants: 271 (recensement de 2005)
Nom des habitants: les Grézollois et les Grézolloises
Altitude: 570 mètres
Superficie de la commune: 560ha 23a 90ca

Propriétés non bâties (étude de 2004)

	hectares	ares	centiares
Bois	66	33	47
Champs	263	02	13
Terres	127	97	88
Vignes	3	53	02
Landes	6	68	50
Etangs		19	60
Jardins potagers	7	73	83

Chemins goudronnés: 5km

Chemins ruraux (non goudronnés): 18km

Les routes traversant la commune:

D26: direction Saint-Martin-la-Sauveté

direction Souternon

D61: direction Crémeaux

D 1: direction Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Germain-Laval

A72:

Les rivières passant dans Grézolles: l'Aix et la Patouze

Les « monuments »:

la chapelle du XVIème siècle

le « château » (privé et labellisé)

l'église

Mais aussi:

la salle de sports (différentes activités: basket, volley, tennis, gym... Renseignements auprès du Comité de Gestion de la SOVA.)

l'école (en regroupement avec Souternon)

la salle communale (ancienne mairie) où se retrouvent le Club de l'Amitié et d'autres associations.

10 entreprises et commerces

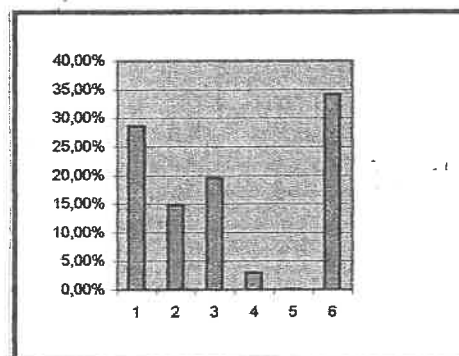
8 associations (Si des associations ont été oubliées, c'est involontairement; veuillez nous en excuser.)

BUDGET PRIMITIF 2005

FONCTIONNEMENT

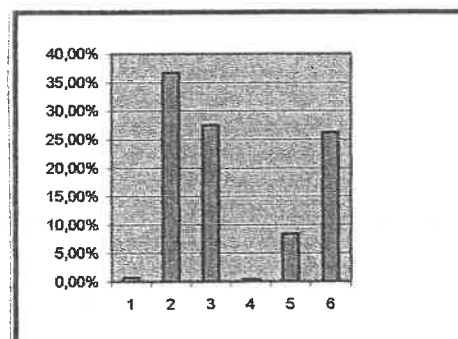
-Dépenses

Charges à caractère général-1	67 620€	28,6%
Charges de personnel -2	34 900€	14,7%
Autres charges de gestion courante -3	46 208€	19,5%
Charges financières -4	7 018€	3%
Charges exceptionnelles -5	160€	0,1%
Virement à la section d'investissement (6)	80 617€	34,1%
Total	236 523€	100 %



-Recettes

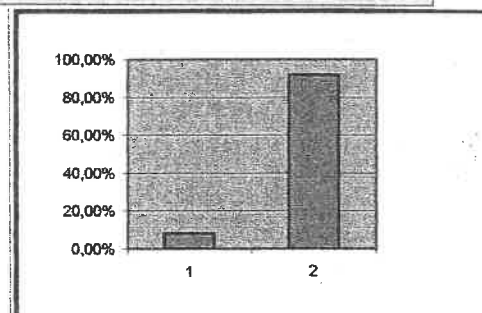
Produits de services-1	1 750€	0,7%
Impôts et taxes -2	86 914€	36,7%
Dotations, participations -3	65 013€	27,5%
Atténuation de charges -4	1 200€	0,5%
Autres produits de gestion courante -5	19 800€	8,4%
Excédent antérieur reporté -6	61 846€	26,2%
Total	236 523€	100 %



INVESTISSEMENT

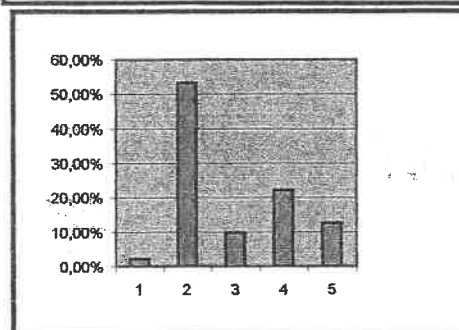
-Dépenses

Remboursement des emprunts -1	29 438€	8,1%
Immobilisations en cours (travaux) -2	333 841€	91,9%
Total	363 279€	100 %



-Recettes

Dotations fonds divers et réserves -1	7 485€	2,1%
Subventions d'équipement -2	193 332€	53,2%
Emprunts -3	35 702€	9,8%
Virement à la section de fonctionnement -4	80 617€	22,2%
Solde d'exécution reporté -5	46 143€	12,7%
Total	363 279€	100 %



Et si on détaillait...

Document établi à partir du budget prévisionnel 2005, réalisé en mars/avril 2005. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

7

Comme dans toutes les Communes, notre budget est fait de plusieurs « petits budgets ». (à noter: si les travaux n'ont pas pu être réalisés cette année, la somme correspondante sera, bien sûr, reportée sur le budget de l'an prochain.)

Secteur investissement uniquement

OPERATIONS FINANCIERES

Dépenses: **31 888€**

Dont

Emprunts: 18 185€

SIEL: 11 253€

Autre bâtiments: 1 450€

Autres: 1 000€

Pas de recettes à ce poste.

OPERATION « SIGNALISATION »

Dépenses: **1 200€**

Recettes: subvention du Département: **600€**

OPERATION « VOIRIE 2004 »: Chemin de la Loge

Dépenses: **14 317€**

Recettes: subvention du Département: **7 182€**

OPERATION « PONT D'AIX »

Dépenses: (pour 2 communes) **196 155€**

Recettes: **171 485€**

Dont

Subvention du Département: 114 870€

Subvention de la Commune: 26 615€

Emprunts: 32 000€

OPERATION « VOIRIE 2005 »

Dépenses: **20 263€**

Recettes: **10 165€**

REFECTION DU MUR DE L'ECOLE

Dépenses: **11 943€**

Recettes: subvention du Département: **5 991€**

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA CURE

Dépenses: **9 318€**

Pas de recettes à ce poste.

EXTENSION LE BOURG

Dépenses: **8 611€**

Recettes: **8 611€**

Dont

Subvention groupement

de collectivités: 4 909€

Emprunts: 3 702€

ANCIENNE MAIRIE (projet reporté)

Dépenses: construction **50 000€**

Recettes: subvention du Département: **25 000€**

Secteurs investissement et fonctionnement

BUDGET « CURE »

-secteur « investissement »

Dépenses: **29 505€**

Dont

Remboursement parts capital emprunt: 5 196€

Travaux bâtiments: 24 309€

Recettes: **29 505€**

Dont

Excédent d'investissement reporté: 882€

Subvention Etat: 14 863€

Subvention Région: 13 760€

BUDGET « CURE »

-secteur « fonctionnement »

Dépenses: **10 750€**

Dont

Combustibles: 2 000€

Entretien bâtiments: 5 893€

Intérêts: 2 857€

Recettes: **10 750€**

Dont

Remboursement frais: 2 040€

Revenus des immeubles: 8 710€

Secteurs investissement et fonctionnement (suite)

<u>ASSAINISSEMENT</u>	
-secteur « investissement »	
<u>Dépenses</u>	44 021€
Dont	
Déficit reporté:	1 398€
Subvention:	1 651€
Frais de recherche et d'étude:	33 472€
Extension réseau:	7 500€
<u>Recettes</u>	44 021€
Dont	
Excédent capitalisé	3 598€
Subventions	19 590€
Amortissement des immobilisations:	1 716€
Virement section d'exploitation:	19 117€

<u>ASSAINISSEMENT</u>	
-secteur « fonctionnement »	
<u>Dépenses</u>	23 844€
Dont	
Entretien et réparations:	1 000€
Remboursement de frais:	2 011€
Dotations aux amortissements:	1 716€
Virement section investissement	19 117€
<u>Recettes</u>	23 844€
Dont	
Travaux:	305€
Redevances assainissement:	2 200€
Contributions eaux pluviales:	1 220€
Subvention de la Commune:	17 061€
Quote-part des subventions virée au compte de résultat:	1 651€
Excédent antérieur reporté:	1 407€

Au niveau de la Commune (fonctionnement)

<u>Dépenses:</u>	236 523€
Dont	
Eau, électricité, carburants et autres fournitures (y compris scolaires)	18 700€
Locations, entretien, réparations, assurances, études, formations	33 150€
Communications, frais, régisseur,...	14 920€
Cotisations, taxes foncières	1 430€
Salaires, cotisations URSSAF, ASSEDIC, ...	34 670€
Indemnités des élus, SDIS, subventions fonctionnement APL, associations,...	46 208€
Prix	160€
Virement à la section d'investissement	78 617€
<u>Recettes</u>	236 523€
Dont	
Remboursement sur charge du personnel	1 200€
Redevance occupation domaine public, remboursement de frais	1 750€
Contributions directes	74 914€
Taxe additionnelle aux frais de mutation	12 000€
DGF	44 840€
Participation Etat	100€
Participation Département	500€
Attribution de péréquation et compensation TDTP	17 000€
Etat compensation au titre de la Taxe Professionnelle	1 579€
Etat compensation au titre de la Taxe foncière	270€
Etat compensation exonérations taxes d'habitation	724€
Revenus des immeubles	19 800€
Report	61 846€



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La forte hausse de **la part communautaire de vos impôts locaux** a pu vous surprendre !...

Cette augmentation a pour principale origine les dépenses liées au coût de fonctionnement du service des déchets et notamment, à la répercussion de la hausse faramineuse (+ de 100% sur 3 ans) du coût du traitement des ordures ménagères du Roannais fixé par le Centre d'Enfouissement Technique de MABLY.

COUT DE FONCTIONNEMENT DES DECHETS 2004

S.E.E.D.R.(Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais)		110 000
TRANSPORT (SECAF CHAMFRAY)		140 000
COLLECTE TRI (COVED)		65 000
DECHETTERIE (6 mois de fonctionnement)	BENNES TRANSPORT (SECAF CHAMFRAY)	9 660
	PERSONNEL (2 gardiens)	9 210
		333 870

COUT DE FONCTIONNEMENT DES DECHETS 2005

S.E.E.D.R. (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais)		181 100
TRANSPORT (SECAF CHAMFRAY)		140 000
COLLECTE TRI (COVED)		65 000
DECHETTERIE (1 an de fonctionnement)	BENNES TRANSPORT(SECAF CHAMFRAY)	19 320
	PERSONNEL (2 gardiens)	18 420
		423 840

« Vous ne payez ni la taxe ni la redevance pour le service des déchets, c'est forcément avec votre impôt que nous finançons cette charge »

Ainsi, en 2004 le produit assuré par l'impôt a été de 396 000 € et les charges estimées au budget 2005 pour le service des déchets s'élèvent à 423 840 €.

En revanche, si le coût du traitement des ordures ménagères augmente, il ne faut pas négliger le tri sélectif.

En effet, pour 2004 les **recettes issues du tri s'élèvent à 15 000 €.**

Par ailleurs, plus nous trierons nos déchets, et moins nous paierons leur traitement.

C'est pourquoi nous vous remercions de vos efforts et vous encourageons fortement à poursuivre le tri qui non seulement est un geste citoyen mais qui en plus, participe à la réduction de nos dépenses.

Espérant avoir répondu à vos attentes et comptant sur votre compréhension,

Le Président,
Les membres du Conseil Communautaire.

Communauté de communes

« Des Vals d'Aix et Isable »

Pour tout contribuable, l'année 2005 sera marquée par la forte hausse des taxes sur part communautaire.

Le président, et les membres du Conseil Communautaire sont disponibles pour répondre à vos interrogations, si le courrier ci joint à la page précédente vous interpelle.

Les travaux de démolition des anciens locaux de la communauté de communes vont démarrer début 2006, ainsi la construction de la nouvelle maison des services publics pourra commencer, cette maison regroupera le trésor public, le relais d'assistantes maternelles, la médiathèque, un point info jeunesse, la médecine du travail, les permanences en faveur de l'accès à l'emploi de la mission locale et du site de proximité, les permanences de la MSA, CAF, un bureau de la chambre d'agriculture le syndicat intercommunal de la bombarde, les locaux techniques de l'équipe de réhabilitation et de protection des rivières, et tous les bureaux communautaires.

La médiathèque de St Germain Laval sera transférée en raison des travaux de démolition dès la mi janvier dans une salle du collège de St Germain Laval.

Horaires des bureaux de la communauté de communes

Du Lundi au Jeudi : De 8h30 à 12h30
De 13h30 à 17h30
Le Vendredi : De 8h30 à 12h30
De 13h30 à 16h30

Adresse : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
1, place Dorian
42260 St Germain Laval

Téléphone : 04 77 65 48 75 Fax : 04 77 65 57 72

Site internet : www.cc-valsaisaisable.fr Email : CCVAI@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi

} de 14h à 17h

Mercredi
Samedi

de 14h à 18h30

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Penser à prendre chaque fois un justificatif de résidence dans le canton

Téléphone : 06 85 30 85 44

Relais d'assistantes maternelles

Melle Vernay animatrice, ne renouvelant pas son contrat a été remplacé par Mme Aurélie Butin.

Modification des horaires : Lundi 13h30 à 18h
 Mercredi 9h à 12h } sans rendez vous

Avec rendez vous : Mardi 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

Les ateliers « éveil collectif » sont : 1^{er} et 3^{ème} Jeudi du mois à St Germain Laval
 2^{ème} Jeudi du mois à St Martin la Sauveté
 4^{ème} Jeudi du mois à Souternon

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Butin au **04 77 65 58 02**.

Enfance-Jeunesse

Le bilan de l'année 2005 pour les actions de l'enfance-jeunesse, a été satisfaisant, les jeunes ont pu encore cette année découvrir diverses activités (natation, patinoire, camps sportifs, stage d'escrime, etc...) Afin de satisfaire les demandes de tous les jeunes et en particulier les jeunes de 11-18 ans, un animateur à mi-temps sera embauché.

Pour tous renseignements contacter : **Isabelle Fontvielle au 04 77 65 48 75**

Forum des associations

Amions a accueilli dans sa salle de sport 30 associations participantes et 334 visiteurs.
 Prochain forum des associations en 2007.

Formation AFPS

Une formation (AFPS) a été proposée au personnel municipal des écoles, afin de les sensibiliser aux gestes qui sauvent, cette formation était inscrite dans le cadre des actions enfance-jeunesse que soutient la communauté de communes.

Les différentes communes concernées ont contribué financièrement à la prise en charge de cette formation.

Nicole Mangavelle de Grézolles, a suivi cette formation, elle a reçu son attestation de participation.



INFOS MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir de 16 ans, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement, se présenter en mairie avec un livret de famille où une carte d'identité.

TRI SELECTIF

Il est recommandé, de bien déchirer les cartons en petits morceaux, avant de les mettre dans le container prévu pour cela.

Les **abords** des containers du tri sélectif ne sont pas des **poubelles**, il est interdit d'y déposer des objets.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Grézolles effectué en 2005, a donné un résultat officieux de **271 personnes**, le nombre d'habitants est donc en augmentation. Dès janvier les résultats plus officiels nous seront transmis, et dès juillet 2006, nous aurons les détails de l'enquête.

SIGLES A CONNAITRE

U.S.E.P. : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

R.P.I. : Regroupement Pédagogique Intercommunal.

S.O.V.A. : Salle Omnisports du Val d'Aix.

C.C.V.A.I. : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

C.C.A.S. : Centres Communaux d'Action Sociale.

S.P.A.N.C. : Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

S.I.E.L. : Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire.



Etat civil 2005.

Naissances

BELLET Nathan	le 28 septembre	à Feurs
BERGER Pierre-Antoine	le 26 juillet	à Roanne
VERNAY Cloé	le 1er juillet	à Roanne

Mariage

BOURG Mickaël et VEILLAS Laëtitia	le 14 mai
DENTON Pierre Jean et DELEURENCE Natacha	le 2 juillet
SCHREIBER Jean-Marc et BOUTROS dit SARKIS Marina	le 26 mars
SITERRE Thierry et DUFFAUD Blandine	le 10 septembre

Décès

BOUCHERY Eugène Marius	le 11 janvier à Saint-Germain-Laval
BOUTARD Georges Henri Maurice	le 28 mai à Viriat (Ain)

Des mariés et des bébés...

Le 26 mars 2005, Jean-Marc SCHREIBER, informaticien, domicilié à Courbevoie, en résidence à Grézolles et Marina BOUTROS dit SARKIS, infirmière, domiciliée à Courbevoie.

Le 14 mai 2005, Mickaël BOURG, boucher, domicilié à Bully, et Laëtitia VEILLAS, saisonnière dans l'agroalimentaire, domiciliée à Bully, en résidence à Grézolles.



Le 2 juillet 2005, Pierre DENTON, moniteur d'atelier, domicilié à Saint-Germain-Laval, en résidence à Grézolles, et Natacha DELEURENCE, psychologue, domiciliée à Saint-Germain-Laval.

Le 10 septembre 2005, Thierry SITERRE, cadre, domicilié à Luré, en résidence à Grézolles, et Blandine DUFFAUD, sans emploi, domiciliée à Luré.



Les bébés de l'année...



Cloé Vernay,
née le 1er mai 2005
est le 2ème enfant de
M. et Mme Sébastien Vernay.



Pierre-Antoine Berger,
né le 26 juillet 2005,
est le 1er enfant de
Melle Isabelle Curtil et
de M. Patrick Berger.



Nathan Bellet,
né le 28 septembre 2005,
est le 3ème fils
de M. et Mme Eric BELLET.

Ils sont Grézollois depuis peu...

M. et Mme PRAS ont emménagé fin septembre dans leur nouvelle maison. En provenance de Saint-Germain-Laval, ils ont passé quelques mois en location dans le bourg de Grézolles, chez M.Georges, pendant les premiers travaux de rénovation. Ils ont 2 enfants: Benjamin et Coralie. M. Pras est conducteur de poids lourds pour la société COVED. Mme Pras reste au foyer. S'ils se sont installés chez nous, c'est parce qu'ils avaient envie de plus de campagne.



Roxane, Jean-Pierre et Lilian BRUYERE sont Grézollois depuis le 23 janvier 2005. Ils se souviennent de leur déménagement: c'était le premier jour de neige de 2005! Madame est professeur de physique-chimie en collège. Monsieur est facteur. Ils ont aussi une chienne Mirza et une chatte Clochette. Ils se trouvent bien à Grézolles.

Cela faisait longtemps que M.Jean-Noël THIMONIER cherchait une maison dans notre secteur. Depuis « tout gamin », il circule en voisin sur la région (sa mère étant d'Ambierle) et en apprécie les charmes. Nouvel habitant de La Mignérie, il travaille dans le monde du Son, plus précisément dans la fabrication et la maintenance de systèmes audios pour des gens qui font de la rééducation. Un atelier est d'ailleurs en cours de construction.



M. et Mme Didier COLLI viennent de Haute-Savoie. Ils sont arrivés à Grézolles le 15 janvier. M. Colli est maître-artisan en sanitaire-chauffage. Madame est sa collaboratrice. S'ils se sont installés parmi nous, c'est peut-être parce qu'ils ont un fils sur le Stéphanois mais aussi tout simplement parce qu'ils avaient besoin d'espace.

Originaires de Montbrison, **Mme Peyrard** , **Mr Carmona** et leurs deux enfants **Andréa**, huit ans et **Kévin**, dix ans, habitent depuis juillet 2005 au hameau de la Chassagne.

Mr Carmona travaille à St Etienne. Andréa est à l'école de Grézolles en CE1, et son frère Kévin est en CM2 à Renaison. Tous apprécient beaucoup d'être à la campagne, au petit hameau de la Chassagne, et surtout d'avoir de très bons voisins.



C'est en rencontrant les anciens propriétaires de leur maison actuelle, que **Mr et Mme Chorier Marcel et Georgette**, originaires de l'Isère adoptèrent notre région et notre commune de Grézolles.

Retraités tous les deux, ils sont parents de trois filles et grands-parents de six petits enfants.

Propriétaires de la maison depuis 1997, après divers travaux, ils deviennent Grézollois en Décembre 2005, et s'installent définitivement chez eux .

« Dans notre maison au bord de la rivière, comme tient à le préciser Mme Chorier.

Madame Marie-Chantal Michaud a un fils **Corentin**, scolarisé en Grande Section à Souternon.: Avant, ils habitaient à Roanne. Mais ils ont préféré venir habiter Grézolles car, là, Corentin peut retrouver son grand-père, son oncle, ... Mme Michaud apprécie également d'avoir une maison de plain-pied.



M et Mme Roche ont emménagé aux Rivières dans l'ancienne maison de Mme Mathieu. Absents pour les fêtes, ils n'ont bien sûr pas pu nous fournir leur photo. Toutefois, si vous voulez les connaître un peu plus, allez lire p.20 l'article que le repas de quartier des Rivières. Il est signé de M. Roche.

Pour **Mme Lucie LAFFAY**, c'est plutôt un « retour » sur Grézolles. En effet, elle a déjà habité 23 ans sur notre village. « Saint-Germanoise » pendant les 41 années suivantes, elle a décidé de se rapprocher du « Club de l'Amitié », des plaisants moments de marche avec Mme Louvet, et de ses nombreuses connaissances sur le secteur. Professionnellement, elle est assistante de traite.



David Dulac et **Claudine Deux** sont arrivés à Grézolles début août. Claudine s'occupe d'une personne handicapée et David est boucher. Ils trouvent le village calme et leur installation leur a permis de se rapprocher de leur travail.

Frédéric Bec est serrurier chez Doitrand. Il s'est installé à Grézolles par rapport à son travail et également parce qu'il connaît un peu de monde par ici.. Lui aussi trouve le village calme.



Françoise et **Georges Moussé** ont 3 enfants: Jessica, Aurélien et Jonathan. Georges est chef d'équipe et Françoise est assistante maternelle. Pourquoi Grézolles? Mais voyons, parce que c'est le rêve de Françoise depuis toujours!

Cela s'est passé cette année...

Notre école a conservé sa troisième classe de justesse:

En février 2005, la situation était critique: l'Académie nous demandait 52 enfants inscrits: nous n'en avons que 49 à proposer. Les parents se sont mobilisés: nombreux sont ceux qui ont participé à la manifestation organisée à Roanne. Des représentants de l'école ont été reçus par le Sous-Préfet. L'affaire s'est bien terminée: la 3ème classe a été maintenue à la rentrée. Mais une nouvelle bataille sera probablement à engager en 2006...



Un samedi matin de printemps, la CCVAI a investi notre mairie pour y installer son « **point- infos Jeunes** » avec pour thème les « **Jobs d'Été** ». De nombreux jeunes, très intéressés, sont venus se renseigner. Quelques offres d'emplois étaient répertoriées. Des aides à la recherche étaient proposées.

Mardi 25 octobre, en mairie de Grézolles, rendez-vous était pris entre M. CELLIER, président de la CCVAI, les maires des communes concernées et les représentants des comités de gestion pour la **signature de conventions concernant les 3 salles de sport cantonales.**

C'est donc désormais la Communauté de Communes qui est propriétaire de la SOVA. Par le présent contrat, elle s'engage à prendre en charge les « gros travaux » qui, après



un certain nombre d'années d'utilisation des salles, peuvent se révéler nécessaires.

En ce qui nous concerne, M. André PRAS sera l'élu référent pour la SOVA. Mais l'actuel Comité de Gestion conserve à sa charge la gestion du fonctionnement et de l'utilisation ainsi que les petits travaux d'entretien.

Au printemps, la traditionnelle «**Marche des Coucoucs**» organisée par le Sou des Ecoles était sur la commune de Grézolles.

Il faisait un temps radieux ce jour-là et ce fut vraiment un plaisir d'arpenter nos chemins communaux.



Cette année, un «**vrai hiver**» s'est emparé de notre pays. Il y a bien longtemps que nous n'avions vu autant de neige par chez nous, et il y a surtout très longtemps que nous ne l'avions vu Garnir nos prés et chemins pendant de si longues semaines...

Journée «Patrimoine»: dimanche 18 septembre, ce sont plus de 60 personnes qui ont gravi la colline grézolloise pour venir saluer notre chapelle Sainte-Barbe. Et, cette année, c'est Sainte-Barbe elle-même, récemment restaurée et enfin de retour parmi nous, qui a pu les accueillir...



A l'occasion des fêtes 2004-2005, un concours «**Grézolles village décoré**» a été lancé par l'équipe municipale. Nombreuses ont été les maisons à se parer qui de lumières, qui de décors ingénieux.. Une petite cérémonie de «**remise des prix**» a permis aux Grézollois d'échanger leurs vœux pour la nouvelle année et de partager le verre de l'amitié.



Repas de quartier aux « Rivières »:

Tel un torrent, l'Aix serpente vigoureusement dans la vallée. Son bruit couvre encore le gazouillement des oiseaux tandis que sur ses berges, quelques prés arborent leurs dorures de jonquilles. Avec Françoise, ma femme, nous avons emménagé aux « Rivières » en lieu et place de Mme Mathieu, depuis début avril.

Nous sommes maintenant au printemps, l'après-midi d'un superbe dimanche ensoleillé. Les discussions vont bon train devant chez Patrick, et nous, les « ROCHE », en profitons pour essayer de mettre quelques noms sur notre voisinage. Dur, dur, d'être nouveaux et de ne connaître personne!

Après avoir bu une nouvelle mousse et, sans doute, l'Aix aidant, jaillit l'idée « bourdelinesque »...et si nous faisons la « Fête des Rivières »? Cela permettrait à chacun de vous connaître et inversement! Ce serait un bon moment de convivialité entre voisins. On fêterait ainsi la fin des durs travaux estivaux, on... L'idée était lancée, il ne restait plus qu'à concrétiser, un détail!

C'est ainsi que le 20 août, à partir de 18 heures, chacun ayant bouclé sa journée de travail, quarante-cinq personnes se retrouvèrent « chez les Roche », à l'apéritif, à côté du brasier où cuisait le méchoui, surveillé et humecté délicatement par Patrick et toute l'équipe.

Le repas se déroula à l'abri, dans la grange transformée pour la circonstance en salle à manger, en présence de M. le Maire qui nous fit l'honneur de participer à nos agapes. La bonne humeur était au rendez-vous. Grâce à Marie-Christine, Danilo et toute la famille Busser-Pagès, la joie de chacun a pu s'exprimer à travers chansons et musiques entraînantes, sans oublier les quelques convives qui n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.

Au terme de cette sacrée soirée, Ritou et Camille Bourdelin, Jean-Paul Vallensant, Patrick Martinez ... et les autres qui s'étaient investis pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions, savourèrent le résultat: un vrai bonheur.

Quant à nous, Françoise et Daniel, nous pouvons dire maintenant qui sont et où habitent les Chorier, Dumas, Janin, Palabost, Rathier,...

Mais, il y a des personnes que nous ne connaissons pas encore... alors, peut-être que l'année prochaine ... nous pourrons à nouveau faire honneur aux gâteaux maison...

Daniel ROCHE.

Noël municipal pour nos Anciens:

Samedi 17 décembre, les membres du Conseil Municipal s'étaient donné rendez-vous pour jouer « au Père Noël ». Vingt-trois colis ont été portés avec en prime le plaisir de faire un petit brin de causette en déposant chaque paquet.

Mais il était possible de choisir son Noël: c'est pour cela que pour vingt-et-un de nos « anciens », il n'y avait pas de colis de prévu mais plutôt un repas dans notre restaurant local « Le Georget ». Le « chef Georges » s'était surpassé. Et ce fut un après-midi bien agréable, avec, bien sûr, dans le rôle de l'animatrice notre amie Lilette!



Bienvenue dans l'entreprise Doitrand Sarl

Pour la deuxième année, la *Chambre de Commerce et d'Industrie du Roannais*, avait décidé de reconduire les JNPO (**Journées Nationales Portes Ouvertes Entreprises**) du 17 au 24 octobre 2005.

55 entreprises du Roannais ont ouvert leur porte pour faire découvrir au public, aux professionnels leurs métiers, leur savoir faire, leurs nouvelles technologies et rencontrer les hommes et les femmes qui façonnent chaque jour l'économie locale.

L'entreprise Doitrand a participé pour la deuxième fois à ces journées. Les 18 et 20 octobre 2005, cette visite s'adressait au grand public, une **cinquante de personnes**, venant de Roanne où habitant le canton, ont pu découvrir pendant une heure la réalité du métier, en passant devant toutes les étapes de la chaîne de fabrication des portes et portails.

Mr Doitrand et son équipe étaient là pour répondre à toutes les questions des visiteurs, il était important de faire découvrir l'évolution du savoir-faire et la machine au Laser qui découpe les pièces en était un exemple.

L'entreprise Doitrand vous donne de nouveau rendez vous pour la troisième édition dès l'automne 2006.

LA BOUCHE EN FLEURS

Le restaurant « le Georget » de Grézolles participait pour la 3^{ème} année au *Festival Roanne Table Ouverte*, qui symbolise le bon goût, associé à la bonne humeur et au sens de la fête. Fidèle à la compagnie de théâtre de « *l'Avaloir et la P'tite Comédie* », Georges et Joëlle ont su allier, comme chaque année le plaisir de la table à celui du spectacle.

En 2003 nous faisons connaissance avec l'écrivain **Colette**, en 2004 **Georges Sand** s'exprimait en femme libre, et en 2005 « la P'tite Comédie » nous met **la bouche en fleurs** avec une promenade gourmande dans les jardins d'une cuisine aux recettes fleuries qui donnent à regarder, sentir, et déguster comme les mots du langage des fleurs.

Georges et Joëlle avaient fleuri leur menu :

Kir à la **violette**

Tarte fine du jardin, beurre aux **soucis**

Salade de saumons et de flétan fumé par nos soins
aux fleurs **d'aneth**

Tourte de lapin aux pêches et **serpolet** de la Patouse
Gratin de pommes de terre aux cèpes

Chèvre frais au caramel de **Tournesol**

Crème brûlée à la **lavande** et son sorbet abricot

Œuf à la neige au **géranium**

Tuiles aux amandes



Le point sur les travaux.

Restauration du mur de l'école:

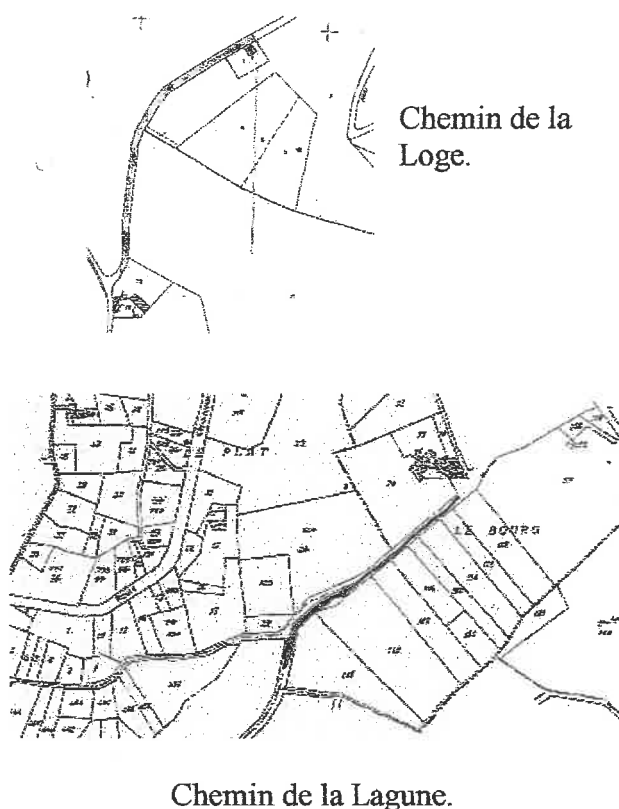
C'est la SARL MARIN Franck qui a procédé aux travaux: projeté de l'ensemble à la chaux sur mur en pisé, projeté grain, dépose et repose de tuiles canals et chapeaux, fourniture d'anciennes tuiles, fourniture de tuiles canals neuves.

Les travaux ont été subventionné par le Conseil Général à hauteur de 60%. Parallèlement, le mur du cimetière a été ressuivi.

Le chemin de la loge desservant une maison de nouveau habitée, il s'avèrait donc nécessaire d'aménager le chemin y conduisant.

D'autre part, le chemin de la Laguné (chemin qui part du bourg en allant vers la lagune et rejoint le chemin de la loge), chemin de plus en plus fréquenté, est en mauvais état. Des travaux de curage ou de création de fossés, de mise en place de matériaux (grave), d'enlèvement de l'herbe au centre, ainsi que la pose d'un enduit tri-couche s'avéraient également nécessaires.

L'utilisation de ces deux chemins ayant considérablement augmentée depuis ces travaux, il est toutefois rappelé qu'il est de sécurité publique de les emprunter à vitesse raisonnable. Ces deux chemins restent un lieu de promenade apprécié des piétons...



Sentiers de Randonnées: ils ont été ressuivis: les petits panneaux à l'effigie de la Communauté de Communes ont été vérifiés, remplacés ou tout simplement remplacés.

Signalétique du bourg et des hameaux: de nombreux panneaux indicateurs étaient soit manquants, soit bien abîmés: ils ont été remplacés. Quelques erreurs d'orthographe ont été commises. Des panneaux supplémentaires sont peut-être à rajouter. Ce dossier demande donc à être retravaillé.

Dossiers en cours.

PONT SUR L'AIX:

Il marque la limite des communes de Grézolles et de Saint-Martin-la-Sauveté. Ce dossier est donc commun à ces deux communes.

C'est un pont emprunté par une partie des usagers de la salle intercommunale de sport située en bordure de rivière, sur la commune de Saint-Martin-la-Sauveté. Il reçoit le trafic de cars, camion de ramassage des ordures ménagères et les transports de billes de bois.

Données géométriques et fonctionnelles de l'ouvrage:

- l'ouvrage est situé dans un alignement, le biais est de 100 000 grades.
- Le débouché hydraulique de l'ouvrage est conservé.
- L'ouvrage s'inscrit dans une pente minimale de 3mm/mètre pour évacuer les eaux des caniveaux.
- Le tablier supporte une chaussée de 4m de largeur bordée par 2 trottoirs de 0,80m de largeur utile. La chaussée est inclinée à 2,5% de part et d'autre de son axe.

Description de l'ouvrage:

- L'ouvrage est de type à poutrelles enrobées.

-Dispositions retenues:

Nombre de travées: 1

Longueur de la portée: 15 mètres

Tablier: 0.56m d'épaisseur à l'axe

Culées: elles sont constituées par un chevêtre qui repose sur deux pieux de 80cm de diamètre.

-Equipement:

Etanchéité: chaque épaisse de type B3a

Dispositif de retenue: garde corps de type S8

Aspect architectural:

Le parement des corniches préfabriquées pourra être désactivé pour faire apparaître un granulat qui rappellera la pierre utilisée localement dans la construction traditionnelle.

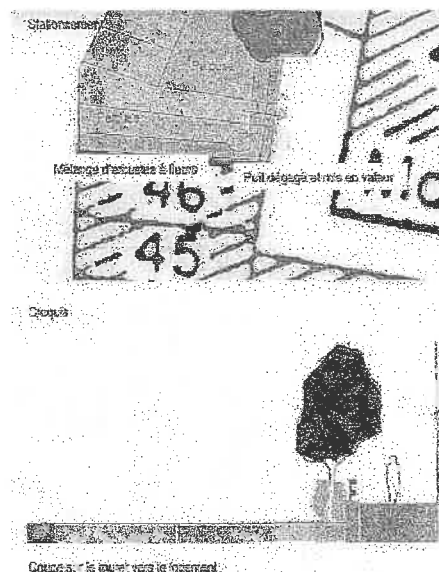
Pour l'instant, si l'étude géotechnique (reconnaissance géologique et pressiométrie) a été réalisée, l'appel d'offres ayant apporté des devis bien supérieurs aux estimations de la DDE, une demande de réexamen des dossiers a été demandé aux différentes entreprises qui ont apporté réponse. Le projet reste donc en attente.

DEMOLITION DE LA REMISE

JABBOUR (devant l'ancienne mairie)

Après démolition partielle de la maison, un espace vert animera le lieu. Les soubassements de la maison, mis en valeur par une bande d'arbustes à fleurs et sécurisés par une barrière de bois, retiendront les terres et permettront d'obtenir une surface plane.

Sur cette dernière, une pelouse sera semée. Un arbre servira de point de repère. Une allée et un escalier pourraient permettre de rejoindre les logements en cours de réalisation par la mairie.



CARTE COMMUNALE:

Mener une réflexion sur une construction tient souvent du parcours du combattant. Les règles de l'urbanisme sont complexes et les délais d'instruction parfois longs. Une des premières questions qui vient à l'esprit lorsqu'on envisage une construction est la viabilité de la parcelle. En l'absence de document d'urbanisme, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique et ceci à travers les services de la Direction Départementale de l'Équipement

Notre commune porte à ce jour une réflexion sur le réalisation d'un document d'urbanisme pour appréhender de la meilleure façon possible de futurs projets.

Le document le plus approprié au vu de la taille de notre commune semble être: la carte communale.

La carte communale est un document d'urbanisme élaboré sur tout ou partie du territoire communal qui délimite par une simple cartographie les secteurs constructibles des secteurs non-constructibles.

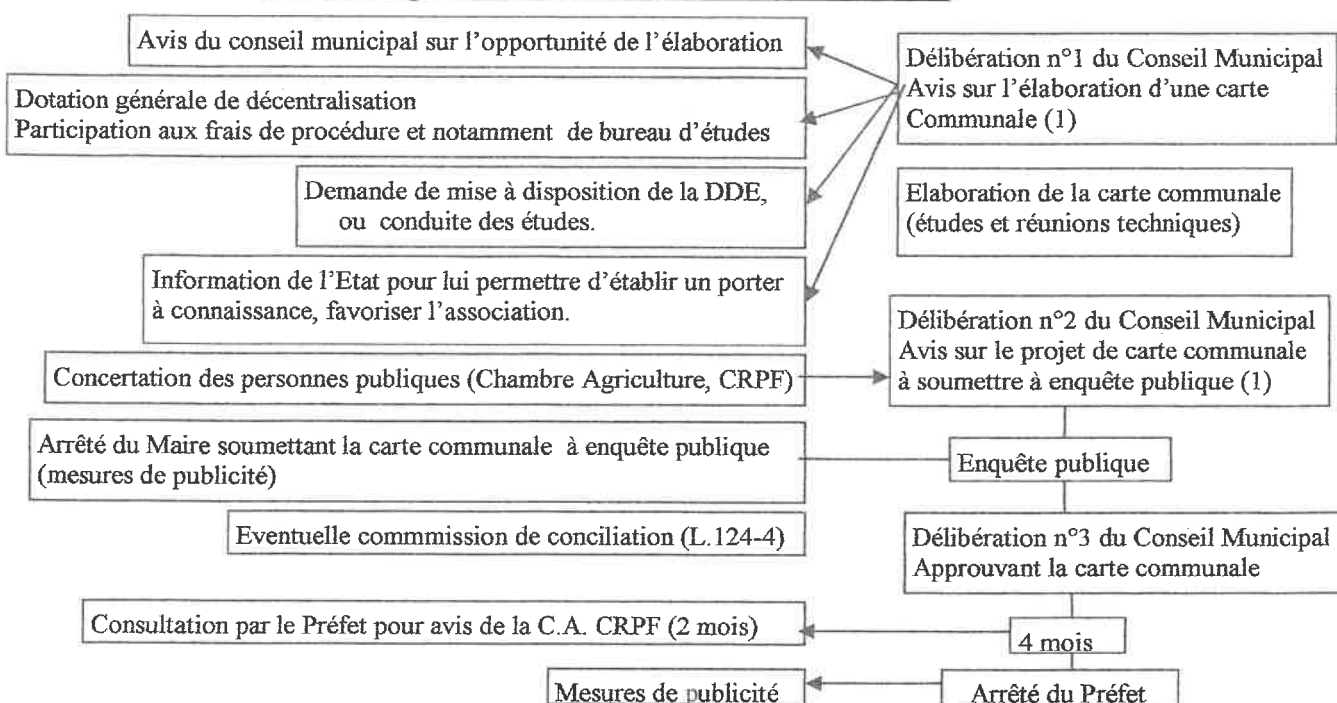
Elle délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles .

La réalisation d'un document comme celui-là doit tenir compte des réseaux existants: eau, électricité, assainissement, voirie, mais également de l'implantation des exploitations agricoles, des bâtiments industriels, des bâtiments historiques et /ou classés.

Nous pouvons penser que notre commune, comme beaucoup d'autres de notre région connaisse un essor en terme de constructions dans les années à venir.

Mener à bien cette réflexion semble être une étape incontournable dans la gestion de prochains dossiers.

Méthodologie d'élaboration d'une Carte Communale



ASSAINISSEMENT: ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DE ZONAGE.

Dans le cadre de la mise en application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la commune de Grézolles doit se doter d'un schéma directeur d'assainissement.

1. En ce qui concerne l'assainissement collectif:

Le bourg et le hameau du « château d'Aix » sont équipés d'un système d'assainissement collectif fonctionnant gravitairement.

-Réseau:

Le réseau eaux usées du bourg a été construit dans les années 1970. Des extensions ont été effectuées dans les années 1980 et 1990.

De type séparatif et unitaire, ce réseau dessert la plus grande partie des habitations gravitairement raccordables pour un linéaire de 3000 ml.

Il y a 2 déversoirs d'orage sur le réseau.

Les canalisations existantes à l'époque ont été conservées pour l'évacuation des eaux pluviales.

Un réseau pour le hameau du château d'Aix a été construit en 1993. Celui-ci est traité par la station filtre à sable.

82 habitations sont raccordées au réseau.

-L'Épuration:

Une située en aval du réseau, à l'est du bourg. L'équipement d'épuration, construit en 1974 était un champ d'épandage. Il fut remplacé par un lagunage à 2 bassins de 1000 m² environ.

Un ouvrage en béton faisant office de canal de contrôle est situé à l'entrée de l'épuration.

Une autre située au hameau « le château d'Aix » construite, en 1993, est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un filtre à sable.

Les eaux drainées sont rejetées dans un talweg rejoignant en aval un ruisseau.

La consommation en eau potable est de l'ordre de 7080 m³.

Ces équipements collectifs sont gérés par la Commune.

Objet de l'étude:

Elle doit permettre:

- *d'inventorier les pollutions domestiques et industrielles à traiter
- *d'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux
- *de préciser l'impact sur les milieux récepteurs
- *de prévoir l'évolution des structures d'assainissement
- *d'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissement vis-à-vis de la protection du milieu naturel
- *de déterminer le montant annuel de la taxe d'assainissement
- d'établir des règles de gestion technique des ouvrages en vue d'un fonctionnement optimal.

2. En ce qui concerne l'assainissement autonome:

Un questionnaire a été proposé aux habitants concernés.

Ne sont pas raccordés au réseau collectif:

-Habitations principales: 46

-Habitants: 109

-Habitations secondaires: 9

-Habitants: 33

Les résultats définitifs de cette étude nous parviendront début 2006...

Au pays des records et de l'extraordinaire...

Il vend des journaux depuis...56 ans:

En 1957, Grézolles, petite bourgade de la Loire, s'enorgueillit de posséder le plus vieux vendeur de journaux de France. Il s'agit de M. Etienne GAY, au service de la Presse depuis 56 ans. Agé cette année-là de 91 ans, il n'a pas abandonné sa tournée. Le voici, au centre, entre M.DENTON, maire, à droite et M.GERIN, secrétaire de mairie, à gauche.



Et puis encore...

Cette année-là, dans un article de presse locale, on nous dit: « Depuis le 28 février, le « père » Gay est entré dans sa centième année... Le 20 janvier 1899, à la mairie de Grézolles, il unit sa destinée à Victorine Dugenetet, née le 7 août 1875 à Grézolles. »

M et Mme Gay ont fêté leurs noces d'or en 1954 et, bien sûr, en 1964, leurs noces de diamant.

M. Gay a cessé sa tournée de vendeur de journaux depuis 3 ans seulement...

A noter également dans cet article: « il faut ajouter que Grézolles est un joli petit village où l'on vit vieux: pour ses 300 habitants, 29 ont plus de 70 ans, 13 plus de 80 ans et 3 plus de 90 ans...

Journal du mardi 2 septembre 1958:

A Grézolles, en 50 ans, Mme Claudia BRUNELIN (maman Bayelle) est celle qui a élevé le plus d'enfants de France. Elle vient d'être faite Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique. Elle habitait, avec son mari, le lieu-dit Grand-Forge.

« J'ai commencé à en prendre alors que j'avais tout juste 21 ou 22 ans... C'était très surveillé... Je les élevais au lait de vache mais en faisant attention que le même bébé ait toujours le lait de la même vache... J'étais contre l'em-maillotage alors que ça se faisait beaucoup à l'époque. Moi, je préférais laisser mes bébés gigoter autant qu'ils le voulaient... »

En ce qui concerne la sucette, maman Bayelle reconnaît en riant: « Je savais bien qu'il ne fallait pas le faire, mais je le faisais quand même... »



Des catcheurs à Grézolles:

Cette année-là, pour la fête du 15 août, trois combats de catch devaient attirer la grande foule à la Salle des Fêtes. « Le combat entre Forissier et Stepagna rallia tous les suffrages. Devant les prises de Tarzan » pas toujours orthodoxes, la foule trépigna trois fois, le malheureux arbitre, Blachon, eut la malencontreuse idée de se trouver devant les tourbillonnants catcheurs qui l'expédièrent hors des cordes sans coup férir: les spectateurs des premiers rangs eurent quelques émotions.

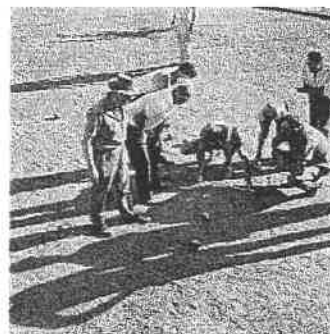
Deux autres combats présentés par l'Olympic Stéphanois encadraient ce match vedette. (citation du journal de l'époque)



C'était bien avant la « Star Académie »...**Radio-crochet** au balcon...

« Alors, qu'est-ce que je fais, moi? Je tire ou je pointe? »

Concours de boules en 1962, à la Chapelle.



Cette année-là, pour la fête du 15 août, il y eut un concours de « maisons fleuries »:

« D'innombrables guirlandes, complétées par des écussons pendaient en travers des rues. Chaque habitant avait tenu à se signaler en décorant le mieux possible sa propre maison; Mais la palme revint à M.Coquerelle: de magnifiques fleurs en papier constituaient un ensemble remarquable et admiré! Une ferme même offrait aux passants stupéfaits le spectacle d'un massif fleuri... »

(citation du journal de l'époque)

Cette année-là, Jeannine Siterre est reçue au concours d'entrée à l'Ecole Normale, son frère Jean-Claude au BEPC et au concours d'entrée à l'Ecole Nationale des métiers EDF de La Pérolrière, à Saint-Pierre-la-Palud. Brigitte Veillas est reçue au BEPC.

Pendant ce temps-là, sur notre commune, « une équipe de 3 gars courageux a édifié à la Croix de Chassagne une construction massive en béton armé qui se voit de loin . Il s'agit du futur château d'eau du Syndicat des Eaux de la Bombarde, château d'eau qui permettra d'alimenter régulièrement les communes de la plaine et de maintenir un débit régulier et contrôlé. La capacité de cet ouvrage est de 1000 mètres cubes, soit 1000000 de litres d'eau. Nous ne sommes pas près de manquer d'eau comme en 1949.

Nous sommes dans les années 1955-1956. A Grézolles, un **Syndicat d'Initiative** vient d'être créé. De nombreux projets à son actif: l'installation d'un terrain de camping, à côté du « stade de basket », un musée, l'aménagement des abords de la chapelle avec des bancs publics et peut-être une table d'orientation, l'embellissement du village et l'aménagement de gîtes ruraux.



M. Jacques ANDRE,
Président du Syndicat d'Initiative

Dimanche 25 août 1957: cette date correspond à l'**inauguration du Musée-Historial de Grézolles**.

Dès 10h30, un groupe important de personnalités entoure le Maire de la commune, M. Georges DENTON et le président du Syndicat d'Initiative, M. Jacques ANDRE: parmi eux, M. le Comte de SUGNY, Conseiller Référendiaire de la Cour des Comptes, Vice-Président de la société historique et archéologique «La Diana », M. DELOMIER, président des amis du vieux Pommiers et administrateur de « La Diana »



Un château dans lequel les troupes royales logèrent il y a 500 ans.

En effet, les troupes royales y logèrent en 1440 lors de la guerre de la Praguerie -- soulèvement de l'aristocratie française contre Charles VII-, gens d'armes sous les ordres de Salazar.

En 1577, le château fut l'objet de réparations aux murailles, à la Tour de Garde, pour fermer les brèches, réparations effectuées aux frais des habitants.

En 1595, les gens du Capitaine Gratian, faisant partie des troupes sous les ordres du connétable de Montmorency, y tinrent garnison pour le Roi, pendant plusieurs mois en même temps que Pommiers et L'Hôpital-sur-Rochefort.



Météorologie 2005

Voici à titre indicatif un relevé de température et de pluviométrie relevé chez Madame Francia Denton.

Le thermomètre est exposé à l'abri et les pluviométries hivernales n'ont pas été enregistrées, le gel pouvant faire fissurer le pluviomètre.

JANVIER:

Les moyennes des températures minimale et maximale sont de 0° et $4,2^{\circ}$, avec un minima de -8° (le 30 janvier) et un maxima de 10° (le 11 janvier). Il a fait relativement beau 11 jours et couvert ou mélange pluie/neige le reste du mois.

FEVRIER:

Les moyennes minimale et maximale sur le mois sont de $-2,6^{\circ}$ et $+2,8^{\circ}$ avec un minima de -10° (le 28 février) et un maxima de 11° (le 12 février); Il y a eu un cumul de 18 cm de neige et seulement 5 jours d'ensoleillement.

MARS:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de $1,6^{\circ}$ et $10,1^{\circ}$ avec un minima de -14° (le 1er mars) et un maxima de 21 (le 19 mars). Il y a eu un cumul de neige de 13cm pour 16 mm de pluie.

Nous avons également eu 13 jours de beau temps.

AVRIL:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de $5,7^{\circ}$ et $13,9^{\circ}$ avec un minima de 1° (le 9 avril) et un maxima de 27° (le 30 avril). La pluviométrie de ce mois a été de 143 mm pour seulement 7 jours de beau temps.

MAI:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de $9,3^{\circ}$ et $19,7^{\circ}$ avec un minima de 6° (le 6 mai) et un maxima de 30° (le 29 mai). La pluviométrie a été de seulement 57 mm (en 3 jours) et donc 18 jours de beau temps.

JUIN:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de $14,4^{\circ}$ et $25,2^{\circ}$ avec un minima de 7° (le 10 juin) et un maxima de 34° (le 17 juin). Il a plu 72 mm pour 21 jours de beau temps.

JUILLET:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de $15,5^{\circ}$ et 26° avec un minima de 12° (le 9 juillet) et un maxima de 36° (le 27 juillet). Il n'a plu que 16 mm et il y a eu seulement 19 jours de soleil.

AOUT:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois sont de 13,2° et 23,1° avec un minima de 9° (le 9 août) et un maxima de 32° (le 31 août). Il a plu 48 mm et fait beau 20 jours.

SEPTEMBRE:

Les moyennes minimale et maximale sur le mois sont de 11,6° et 20,3° avec un minima de 5° (le 21 septembre) et un maxima de 31° (le 4 septembre). La pluviométrie a été de 80 mm et on a comptabilisé 13 jours de soleil.

OCTOBRE:

Les moyennes minimales et maximales sur le mois ont été de 9° et 17,8° avec un minima de 4° (le 7 octobre) et un maxima de 21° (le 10 et le 29 octobre). Il n'a plu que 50mm et ce en 2 fois. Nous avons eu 16 jours de beau temps.

NOVEMBRE:

Les moyennes minimale et maximale sur ce mois ont été de 2,5° et 7,9° avec un minima de -6° (le 20 novembre) et un maxima de 18° (les 1er et 3 novembre). Il a plu seulement 54mm et il y a eu 10 journées ensoleillées.

DECEMBRE:

Les relevés de température pour effectuer l'article s'arrêtent au 13 décembre. Voici les moyennes pour ce début de mois:

Les moyennes minimale et maximale pour ces 13 premiers jours sont de 1,3° et 4,8° avec un minima de -6° (le 1er décembre) et un maxima de 13° (le 4 décembre).

Pour l'instant, il a plu 17 mm et fait beau seulement 3 jours.

Sur l'année 2005, les températures extrêmes ont été de -14° et 36°, soit une variation de température de 50°.

La pluviométrie enregistrée a été de 553mm plus 31 cm de neige. Sachant qu'un cm de neige donne 1mm d'eau, on a donc un total de 584mm au lieu d'environ 700mm habituellement sur le département.

Il n'a pas beaucoup plu mais ce n'est pas poue cela qu'il a fait beau: seulement 175 jours. C'est en juin qu'on a eu le plus de soleil, avec 21 jours.

Peu de pluie, peu de soleil, 2005 a été une mauvaise année pour nos agriculteurs et jardiniers mais aussi pour nos vacanciers. Un temps plutôt gris et couvert toute l'année nous rendrait-il plutôt morose? Il faut impérativement que pour 2006 Evelyne Deliat et Laurent Romechko nous améliorent notre climat...

Septembre			Octobre		
1	18	28	1	15	15
2	18	26	2	18	18
3	16	30	3	10	10
4	18	31	4	10	10
5	18	24	5	12	12
6	15	22	6	15	15
7	14	23	7	15	15
8	13	24	8	20	20
9	13	23	9	20	20
10	13	21	10	21	21
11	12	18	11	20	20

Petit aperçu
des notes de
Mme Denton

Notre école



La classe maternelle est à Souternon,



les CE2-CM1-CM2 également.

Le Conte musical vécu l'an passé.

Un grand projet a occupé les trois classes du RPI Grézolles et Souternon l'année 2004/2005.

Au début de l'année scolaire, les trois classes du RPI ont écrit un conte. Chaque classe a écrit deux épisodes.

A Noël, on a envoyé ce conte à Bruno Feugère, un musicien, qui est ensuite venu nous voir pour qu'on mette certaines parties en chansons et certaines parties en musique. Il est venu dans les deux écoles: Souternon et Grézolles.

On s'est aussi documenté sur le désert, la savane, la jungle, le pôle, tous les endroits que Tom et Tralala, les deux personnages de l'histoire, rencontraient.

Le samedi 9 juillet, on a présenté ce conte aux familles, à la salle des fêtes de Luré. On a chanté, raconté, dansé et fait de la musique. On a fait aussi les bruitages du conte et les maternelles ont préparé des décors.

On a aussi enregistré un CD pour garder un souvenir.



Les CP-CE1 sont à Grézolles.

Voici un texte écrit spontanément par une élève de CE2, avec l'image qui l'a inspirée. Une petite conteuse en herbe à l'imagination fertile...

La pauvre église.

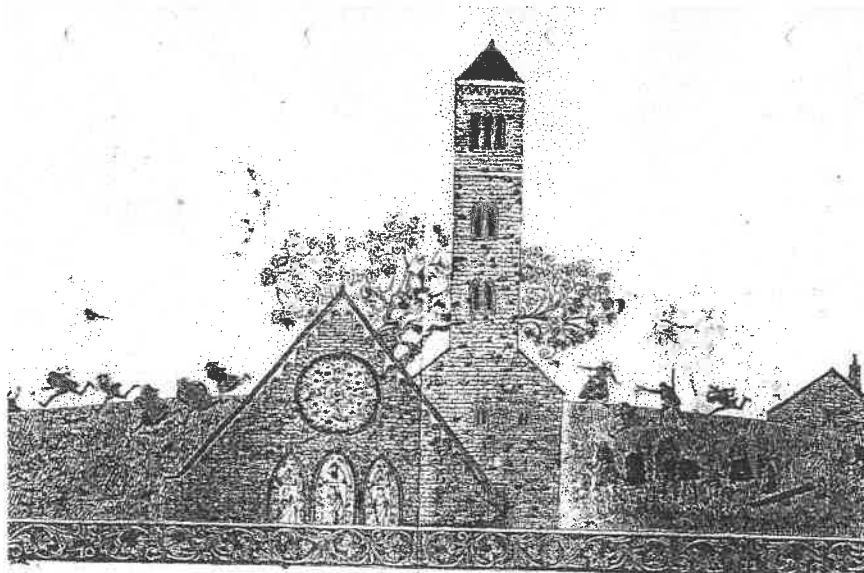
Il était une fois à Grézolles, une belle église. Dans ce village, il y avait des Grézollois, Grézolloises et aussi des pauvres qui traînaient par ci par là.

Dans ce beau village, le beau bâtiment se trouvait en face de l'école de CP, CE1, CE2 et derrière un arbre. C'était un cerisier.

Mais un jour, des bohémiens cassent le toit de la cathédrale. Il était tellement cassé qu'un jour toute la toiture se cassa.

Le maire (M. Pras) s'inquiéta parce qu'il y avait une messe le lendemain. Alors les enfants de l'école demandent des sous pour le beau toit du temple.

A la fin de semaine, ils ont eu 1 000€ (euros), don que leur maîtresse donna au président de Grézolles. Tout fut réparé et les messes ne furent plus annulées.



Le Club de l'Amitié.

Le Club de l'Amitié poursuit ses activités depuis maintenant 25 ans. Les adhérents se réunissent tous les deuxièmes jeudis du mois autour d'un bon café et de gâteaux... Après cette dégustation, les amateurs de belote s'en donnent à cœur joie.

Un voyage est organisé à la belle saison. Cette année, Nyons était notre destination: visite d'un moulin à huile, d'une distillerie de lavande, dégustation chez un chocolatier, le tout suivi d'un bon repas.

Pour clore l'année en beauté, un excellent repas réunit les adhérents dans une ambiance conviviale.

Les nouveaux retraités seront accueillis avec plaisir.



Des élèves très attentifs...

Les Donneurs de sang

La section « Grézolles/Saint-Martin-la-Sauveté » a 40 ans.

Nombreux étaient les gens de Grézolles (usine Doitrand) à donner leur premier flacon de sang le 9 janvier 1966. Marie REGEFFE, habitante de Saint-Martin-la-Sauveté, a été la première Présidente.

Au bureau: M. DUBOST Maurice: vice-président, Saint-Martin-La-Sauveté
 M. BENETIERE Roland: secrétaire, Grézolles
 M. RAYMOND Paul: trésorier, Grézolles

Les membres du bureau: M. BOURDELIN Henri
 M. PALABOST André
 M. GIRARD Maurice
 Mme ROUSSET
 M. MANGAVEL Baptiste

Mesdames et Messieurs, habitants de la commune, jeunes non-donneurs et nouveaux habitants, vous êtes invités à rejoindre la section pour donner un flacon. Vous êtes également invités à participer au concours de belote le vendredi 3 février 2006 à Saint-Martin-la-Sauveté et au pique-nique qui aura lieu soit au « Château d'Aix » ou au Belvédère à Saint-Martin-la-Sauveté: une agréable journée avec l'équipe de Saint-Martin qui propose des divertissements comme la pétanque ou les cartes.

Vous pouvez contacter M. BOURDELIN Henri: Tél fixe: 04 77 65 46 05
 Tél. port.: 06 31 75 96 20

Félicitations au Président actuel qui a 40 ans de bons et loyaux services.

Comité des Fêtes grézollois

N'étant pas très nombreux durant les années précédentes, le Comité des Fêtes a fait ce qu'il a pu pour essayer d'animer le village.

En vue des manifestations pour l'année 2006 et les autres à venir, toutes les personnes (de 7 à 77 ans...) désireuses de participer à la vie du village seront les bienvenues.

Remerciements particuliers à l'équipe de jeunes qui a été très impliquée dans l'édition de 2005.

Une réunion aura lieu en début d'année. La date sera diffusée par voie de presse.

Venez nombreux!

Sou des Ecoles du RPI GREZOLLES/SOUTERNON/LURE

Bureau 2005-2006:

Président: Nicolas DOITRAND (Juré)
 Vice-Président: Sylvain GAILLAT (Grézolles)
 Secrétaire: Sandrine NABONNAND (Grézolles)
 Vice-Secrétaire: Olivier LEROUSSEAU (Souternon)
 Trésorier: Franck BEFORT (Souternon)
 Vice-Trésorière: Evelyne VALLENSANT (Grézolles)
 Membres actives: Mmes Dominique PION (Souternon)
 Elisabeth VERNAY (Souternon)
 Nathalie LAURENT (Luré)



Effectifs scolaires:

-Maternelle: Petite, Moyenne et Grande Section à Souternon: 20 élèves
 Enseignantes: Mmes LATOUR et JOANDEL
 -CP, CE1 et CE2 à Grézolles: 16 élèves
 Enseignante: Mme FAVARD
 -CE2, CM1 et CM2 à Souternon: 16 élèves
 Enseignante: Mme PEYRARD

Soit un total de 52 élèves scolarisés à ce jour

Dont -25 élèves résidant à Grézolles
 -22 élèves résidant à Souternon
 - 2 élèves résidant à Luré
 - 1 élève résidant à Saint-Martin-la-Sauveté
 - 1 élève résidant à Juré
 - 1 élève résidant à Saint-Germain-Laval.

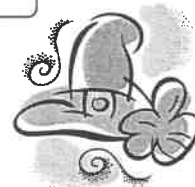
Nous pouvons constater que, chaque année les effectifs baissent un peu plus...

Manifestations 2005-2006:

-Concours de belote le 5 novembre 2005 à Souternon avec tombola.
 -Fête de Noël le 17 décembre (après-midi) avec spectacle de magie, à Luré.
 -Carnaval: déguisement.
 -Marche des Coucous le 2 avril, à Souternon, avec circuits VTT.
 -Fête de fin d'année.

Le Sou des Ecoles remercie par avance toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir lors de manifestations pour permettre aux enfants du village d'effectuer diverses activités.

Les jeunes Grézollois nous écrivent...



Cher (e)s Grézollois(es),

Nous, les « jeunes » de Grézolles, tenons à remercier la mairie d'avoir mis à notre disposition le local situé à l'étage de l'ancienne mairie.

Grâce à celui-ci, nous pouvons nous rejoindre au chaud, écouter de la musique,... bref, avoir une vie sociale animée qui, nous l'espérons, dynamise notre village.

Nous remercions aussi Mme Bonnefond d'avoir facilité notre installation en nous prêtant du mobilier confortable ainsi que le maire toujours prompt à nous louer la salle du bas pour nos petites fêtes.

Nous souhaitons aussi par cette lettre démentir toutes rumeurs circulant à notre sujet.

Si nous dérangeons des habitants de la commune, nous nous en excusons et les invitons à venir nous voir; nous sommes ouverts à toute discussion.

Nous insistons sur le fait que le local n'est pas un lieu de débauche, juste un endroit agréable qui permet à des jeunes responsables de se retrouver.

Les jeunes présentent leurs meilleurs vœux à la population grézolloise.

La chasse.



Manifestations pour 2006:

- *Concours de belote à la mi-février
- *Pétanque le jeudi de l'Ascension
- *Ball-trap début septembre avec sa célèbre soupe aux choux.

Comme toutes les années, la chasse organise ces manifestations pour pouvoir acheter du gibier.

Depuis plusieurs années, la chasse est au rendez-vous pour la fête patronale. En effet, le 15 août, après la pétanque, vous pouvez venir déguster la « fameuse » soupe aux choux.

L'Elan du Val d'Aix...

SAISON 2004-2005:

L'équipe 1 féminine a été **Championne de la Loire**, ce qui lui a permis d'accéder à la « Région » pour 2005-2006.

L'équipe 1 masculine a perdu en **demi-finale de la Coupe de la Loire**.

Les **cadettes** ont perdu en **demi-finale de leur championnat**.



SAISON 2005-2006:

Les dates et horaires et les lieux des matchs à domicile:

***Anciens**: le vendredi soir à Saint-Germain. Prochains matchs les 6 janvier et 17 février 2006.

***Equipe 1 féminine**: le dimanche à 14h30 à Saint-Germain. Prochains matchs: 15 janvier, 29 janvier, 12 mars, 2 avril et 22 avril 2006.

***Equipe 2 féminine**: le dimanche à 9h30 à la SOVA. Prochains matchs: 15 janvier, 12 mars, 2 avril et 22 avril.



***Equipe 1 masculine**: le samedi à 20h30 à la SOVA. Prochains matchs: 28 janvier, 17 février, 10 mars, 1er avril et 21 avril 2006.

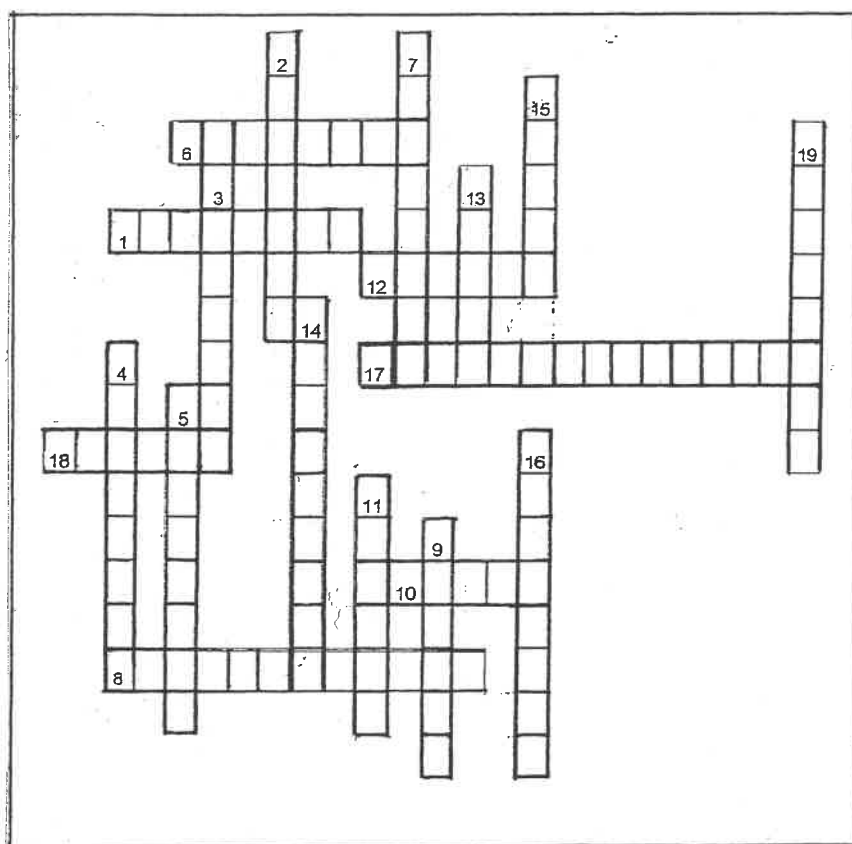
***Equipe 2 masculine**: le samedi à 18h30 à la SOVA. Prochains matchs: 14 janvier, 28 janvier, 10 mars, 1er avril et 21 avril 2006.

***Equipe 3 masculine**: le samedi à 18h30 à Saint-Germain. Prochains matchs: 7 janvier, 21 janvier, 4 mars et 18 mars.

*Toutes les équipes « Jeunes » jouent le samedi matin et après-midi à Saint-Germain sauf les cadets qui jouent à la SOVA à 16h30.

Les mots croisés de François...

1. Ils sont maintenant bien indiqués.
2. Les garçons de l'EVA en sont restés à la porte.
3. Ils sont arrivés à Grézolles en 2005.
4. Chez Boddenez, le Père Noël s'y est réfugié.
5. L'accès en est maintenant plus rapide.
6. Il s'est marié cette année.
7. Entreprise nouvelle à Grézolles.
8. Madame Rozanski y met toute son application.
9. Ceux de l'autoroute ont été en travaux;
10. Il peut être d'urbanisme.



11. Elle a déménagé en 2005.
12. En période de fêtes, il faut les surveiller.
13. Née en 2005.
14. Mariée cette année.
15. Ils sont arrivés à Pyrandré.
16. Notre maire y a assisté.
17. Né en 2005.
18. Ronde chez Emilie, elle peut être basse chez vous.
19. Grézollois en 2005.

